

## Communiqué de presse

Les Abymes, le 31 mai 2024

### LES TAUX DES CRÉDITS EN GUADELOUPE AU 1<sup>E</sup> TRIMESTRE 2024 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits en Guadeloupe au 1<sup>e</sup> trimestre 2024:

- [Taux des crédits aux entreprises au 1e trimestre 2024](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 1e trimestre 2024](#)

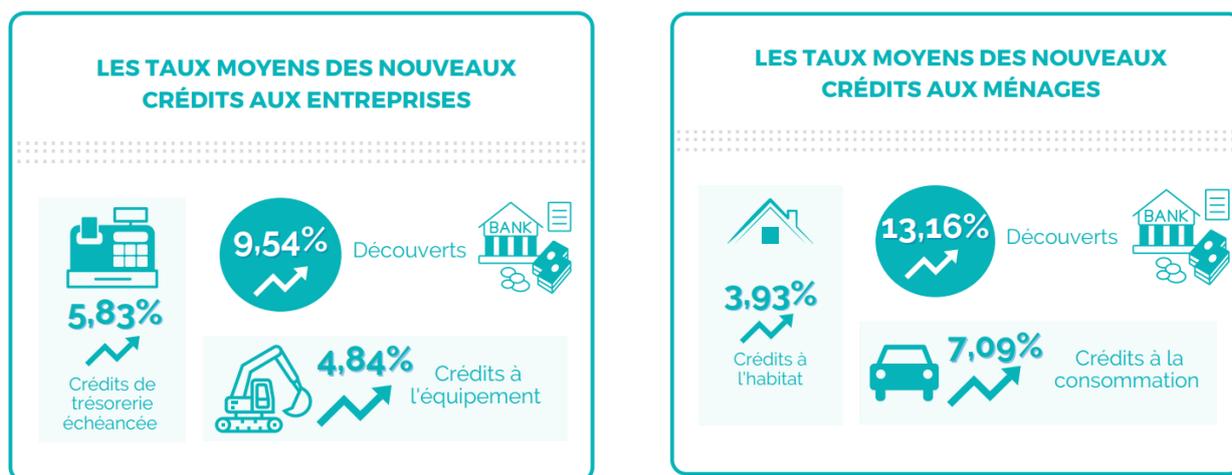
#### Les taux moyens des découverts aux entreprises connaissent une forte hausse

Le **taux moyen des découverts** augmente sensiblement au 1er trimestre 2024. Le **taux moyen des crédits de trésorerie échéancée** augmente entre le mois d'octobre 2023 et juillet 2024 en Guadeloupe. Le **taux moyen des crédits à l'équipement** augmente.

#### La hausse des taux moyens des prêts aux particuliers se poursuit

Le **taux moyen des crédits à la consommation** poursuit sa progression pour s'établir à son niveau le plus élevé depuis 2016. Le **taux moyen des crédits à l'habitat** continue d'augmenter au 1<sup>e</sup> trimestre 2024, pour s'établir à son niveau le plus élevé depuis 2010. Le **taux moyen des découverts** accordés est deux fois plus élevé que le taux moyen à l'échelle nationale.

Les principaux résultats figurent dans l'infographie ci-dessous :



L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.